

SERA



té Enfants Roumains Abandonnés
20, Rue de la Baume - 75008 Paris
Tél.: 01 45 62 32 32

RP
now you have
the full contract
docs!

Paris, le 2 mars 2000

Luigi Pasquelli
5/3

Monsieur le Directeur Général,

Dix ans après l'élimination de CEAUCESCU, le problème des abandons d'enfants continue à se poser en Roumanie avec la même acuité : les 600 orphelinats sont toujours là, y compris les mouvoirs, et le nombre d'enfants qui y sont enfermés est plus élevé que jamais.

La politique menée en la matière depuis 1990 par la Commission de l'Union Européenne est donc un grave échec.

Ce constat n'est, hélas, pas surprenant quand on connaît les méthodes de travail utilisées pour résoudre ce problème.

S'il vous plait, trouvez-en, ci-joint, un exemple, avec le « contrat OMAS ».

Je fais des vœux ardents pour que vous parveniez à mettre fin à ces pratiques, d'autant plus détestables qu'elles sont commises au détriment d'enfants abandonnés.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur Général, à l'expression de ma considération distinguée,
et de mes sentiments les meilleurs.

F. de Combret

François de COMBRET
Conseiller honoraire
à la Cour des Comptes

Monsieur Eneko LANDABURU
Directeur Général
Commission de l'Union Européenne
(CHAR 04/116)
Rue de la Loi 200
B-1040 BRUXELLES

00 MER 16:30 FAX 32 2 2969631

00 MER 10:09 FAX 003415783154

FEV. 2000 17:06 CCSD

SECAN6010270--07

CECAN5011077--31

N0597

P.4/16

002 002

4

SERA



Enfants Roumains Abandonnés
20, Rue de la Baume - 75008 Paris
Tél.: 01 45 62 32 32

LA COMMISSION DE L'UNION EUROPEENNE

ET

LES ENFANTS ABANDONNES DE ROUMANIE

* * *

LE SCANDALE DU CONTRAT OMAS

Février 2000

l'enquête menée, l'an dernier, par un comité d'experts indépendants a conduit la Commission de l'Union Européenne, présidée par Monsieur SANTER, à présenter sa démission.

Parmi les errements dénoncés par le comité d'experts figure en bonne place le recours systématique à des « bureaux d'études » extérieurs à la Commission, choisis dans des conditions obscures pour des missions douteuses moyennant des honoraires plantureux.

Le remplacement de M. SANTER par M. PRODI, et le changement des membres de la Commission, ne semblent pas avoir suffi pour mettre fin à ces pratiques, comme en témoigne le contrat n° RO 3803.02-L 003, signé le 10 janvier dernier à Bruxelles.

Ce contrat, rémunéré 1,5 million d'Euros, a été attribué par la Commission au « bureau d'études » belge OMAS.

Il est intitulé : « Support for child protection reform in Romania ».

En réalité :

- son objet est inepte ;
- son titulaire est incompetent ;
- les conditions de sa passation sont choquantes.

1- L'objet du contrat est inepte.

Il a fallu attendre 1997 pour que la Roumanie abolisse la loi de 1970 par laquelle CEAUCESCU avait organisé dans son pays l'abandon des enfants et leur enfermement en orphelinats.

Cette loi scélérate a donc survécu sept ans à son auteur : elle a fonctionné à plein régime sous la présidence de M. ILIESCU et, pendant cette période, la Commission de l'Union Européenne a fermé les yeux : de 1990 à 1996, elle a distribué 75 millions d'Euros pour les enfants des orphelinats sans poser la moindre condition pour que cesse ce massacre d'innocents.

Les choses ont enfin changé avec l'élection de M. CONSTANTINESCU à la présidence, en novembre 1996 : peu après, un Secrétariat d'Etat à la Protection de l'Enfant a été créé, et confié à un jeune médecin, compétent et intègre, le Docteur Cristian TABACARU.

En six mois, le Docteur TABACARU a réussi à opérer la réforme en profondeur attendue depuis sept ans : il a obtenu l'abrogation de la loi de 1970, et il a jeté les bases d'un nouveau système de protection de l'enfant, fondé sur le droit fondamental de tout enfant à une famille.

Ce nouveau système repose sur la décentralisation, par création d'une « Direction Départementale de la Protection de l'Enfant » (DDPE) dans chacun des 41 Départements du pays.

Le principal rôle de ces DDPE consiste à apporter une aide aux familles en difficulté pour qu'elles n'abandonnent plus leurs enfants, et qu'elles sortent des orphelinats les enfants qu'elles auraient abandonnés.

Pour les finances publiques roumaines, ce nouveau système de protection de l'enfant est avantageux : l'expérience des pays occidentaux montre, en effet, que l'aide à la famille est bien moins coûteuse que l'institutionnalisation.

Néanmoins, dans un premier temps, la mise en œuvre du nouveau système comporte un coût qui s'ajoute à celui du fonctionnement de l'ancien : elle implique donc un effort budgétaire important.

Le malheur a voulu que cette profonde réforme coïncide avec la grave crise économique et financière qui a frappé la Roumanie en même temps que les autres pays d'Europe de l'Est.

Le gouvernement roumain n'a donc pu dégager les ressources nécessaires pour le fonctionnement du Secrétariat d'Etat à la Protection de l'Enfant et des 41 DDPE.

Le Docteur TABACARU s'est alors tourné vers la Commission de l'Union Européenne, qui s'était montrée si généreuse de 1990 à 1996.

Hélas ! L'aide espérée n'est pas venue.

En 1997, la Commission a bien décidé d'affecter 10 millions d'Euros à la mise en œuvre de la réforme, mais cet argent n'a en réalité jamais été utilisé à cette fin : en juin 1999, l'enveloppe a été détournée de son objet initial pour être affectée au financement d'un programme d'aide humanitaire d'urgence, dont 1,5 million pour financer le contrat OMAS.

L'objet de ce contrat OMAS ne consiste pas du tout à aider la Roumanie à mettre en œuvre la réforme de 1997 et, en particulier, à doter les DDPE pour leur permettre de secourir les familles en difficulté.

Aussi invraisemblable que cela paraisse, il vise à constituer une banque de données pour recenser les besoins des orphelinats !

Le contre-sens est ainsi total : la réforme de 1997 cherche à vider les orphelinats, alors que le contrat OMAS vise à en étudier le fonctionnement.

Le contrat ne donne aucune justification quant à l'intérêt de cette mission, et pour cause : cet intérêt est nul.

Il précise en revanche, avec force détails, les moyens qu'utilisera OMAS pour procéder à ce travail inutile.

Pour commencer, OMAS va déployer sur le terrain sa propre administration, tant à Bucarest qu'au niveau local.

A Bucarest, OMAS installera un Secrétariat, avec un S majuscule, ainsi décrit dans le contrat : « The Secretariat will be fully equipped with personal computers, e-mail connections, printers and a photocopier, as well as telephone and fax lines. The Secretariat will be the « hub » of project operations, receiving inputs from Inspectors in the field via fax links. »

Toujours à Bucarest, OMAS disposera aussi d'un « Core Team » d'ingénieurs, roumains et étrangers, « able to cover a wide range of civil and facilities inspections and provide specialised knowledge of Building Standards and Codes relevant to the Institutional establishments ».

Toujours à Bucarest, OMAS disposera aussi d'un « Core Team » d'ingénieurs, roumains et étrangers, « able to cover a wide range of civil and facilities inspections and provide specialised knowledge of Building Standards and Codes relevant to the Institutional establishments ».

Au niveau local, OMAS mettra en place une équipe d'Inspecteurs, avec un I majuscule, ainsi décrit : « the Inspectors Team will be headed by Agata TEODORESCU as Chief Inspector. Agata will be based in Bucarest but will also travel around Roumanie as part of her duties (...) The regional Inspectors will operate from « home offices » equipped with telephone and fax facilities which will allow them to transfer their informations to the Secretariat »

Relié au Secrétariat, le « Core Team » et le « Inspectors Team » auront pour rôle de rassembler des informations sur les orphelinats. La mission est ainsi décrite : « following the visits to each Institution, and the identification of the prevailing situation and the problem, we will develop « needs assessment reports ». They will be developed for each Institution individually (...) We believe that the « accumulated needs reports » will be of particular value in assisting the Romanian Government. »

Au bout du compte, OMAS propose d'établir, dans un premier temps, « the simplest possible parametric relational database system using integrated Microsoft tools such as Access and Excel ». Dans un second temps, OMAS estime que « it will be necessary to link or migrate the accumulated data into one or more information management tools, which will support the utilisation, visualisation and statistical analysis of the accumulated data. »

Pour constituer cette grande banque de données sur les orphelinats, OMAS estime que « a number of key concepts are essential at the start of this process, and we wish to identify them here ; Modern data management does not necessarily involve storing all data inside the data handling tools. Rather, the ideal tools should be « interrogative » and should enable choices to be made about selection of data and parameters to be manipulated. The consequence of this is that databases may become quite large and may become quite complex, but they should not be allowed to become complicated »...

Afin de bâtir ce « parametric relational database system », les inspecteurs visiteront les 600 orphelinats du pays et rempliront des fiches d'information sur chacun d'eux, en répondant à quatre sortes de questionnaires dont les modèles, produits dans le contrat, sont joints en annexe à cette note.

Ces questionnaires portent notamment sur :

- le nombre d'urinoirs et de « toilet bowls » ;
- le nombre de frigidaires et de chambres de réfrigération ;
- le nombre de piscines et d'excursions éducatives (« extra mural activities ») ;
- les conditions d'enseignement des mathématiques, des sciences et de l'histoire ;
- le nombre de protéines par repas ;
- la fréquence des fruits frais et des gâteaux au menu ;
- etc...

A la lecture de ces questionnaires, on se prend à rêver : s'agit-il bien d'orphelinats en Roumanie ou de « boarding-schools » en Grande Bretagne ?

A tous égards, l'objet de la mission confiée à OMAS est donc inepte.

INSPECTION QUESTIONNAIRE (Draft)

Inspection Number		Inspector Name Date and Time of Visit	
Institution Name		Official Reference Number,	
Reference Category: [School, orphanage, Camin Spital, foster home, etc]		State Institution / NGO (tick description which applies, if NGO, please supply name and address of 'parent' NGO)	
Location Address;		Telephone Number; Fax Number;	
Reference Ministry; [Health, Education, DCP, Address;		Telephone Number, Fax Number	
Director / Responsible Officer Name;		Professional Status [Doctor,	
Staffing Report [number of each]		Qualifications, Accreditation	
Doctor Nurse Medical orderly Nursing Assistant Teacher Teaching assistant Physio - Kinesio Therapist Psychiatric Doctor Psychiatric Nurse Administrator Accountant Clerical Office staff Cook Kitchen staff Cleaner Laundry Staff Driver			
Children Report - Age Groups	Numbers of Children	Clinical status (normal, special needs, HIV, etc.	Familial Status, if known..
0-3 years			
4-6 years			
7-9 years			
10-12 years			
13-15 years			
15 plus			

00 MER 16:32 FAX 32 2 2969631
 00 MER 10:11 FAX 003415783154
 FEB. 2000 17:07 CCSD

SECAN6010270-07
 CECAN5011077--31

NOS97

P.9/16

007
 007

g

BUILDING DESCRIPTION

Inspection Number	Inspector Name		
Institution Name	Date & Time of visit		
Site upon which institution is established;	Official Reference Number		
Approximate dimensions of total site	Mtrs x Mtrs.		
Number of buildings on site	Total No; Approximate sizes	Use[school, store hospital, etc]	
Dimensions of main buildings			
Building no 1 Building no 2 Building no 3			
Heating system [type]	Capacity and condition of units	Fuel Consumption per year	Cost per year
Electricity			
Gas			
Oil			
Coal / wood			
District Heating			
Potable Water supply type [mains, well, borehole]	Daily Supply volume [if limited]		
Water Heating Arrangement [type, fuel]	Daily Supply volume, Capacity stored		
Foul Drain type [mains, septic tank, etc]	Condition [good, partial, defective]		
Washing Facilities, numbers of:	Condition	Hot water supply?	
Showers			
Baths			
Sinks			
Toilet Facilities, numbers of:			
Urinals			
Toilet bowls			
Disabled toilets			
Laundry Facilities, numbers and size of:	Make & Condition	Hot water supply	
Washing Machine			
Tumble Drier			
Kitchen Facilities; Numbers and size of:	Make & Condition	Hot water supply	
Cooking 'ring'			
Oven			
Refrigerator			
Freezer Cabinet			
Dry goods store			

TREATMENT / EDUCATION DESCRIPTION	
Inspection Number	Inspector Name Date & Time of visit
Institution Name	Official Reference Number
Special Treatment Regime available (physiotherapy, psychotherapy, clinical.)	Numbers of specialist staff Number of staff hours per child per week
Specialist Education and Social Skills training available (learning and speech disorders, behavioural disorders)	Numbers of specialist staff Number of staff hours per child per week
Specialist Treatment Rooms available	Special Equipment available
Normal Educational Facilities available, subjects taught; Maths Language Science History Other	On site, or at 'local' school? Numbers of specialist staff Number of staff hours per child per week
Class Rooms available Number of Rooms, number of places	Types of teaching, equipment available
Extra-Mural facilities Play ground [Area] Swimming pool Climbing Frames Sports Garden Animals	Equipment available
Extra-Mural Activities provided, and frequency; Day trips Sports Culture Other	Multi seat vehicle available?

FINANCIAL OUTLINE [Institution] DESCRIPTION	
Inspection Number	Inspector Name Date & Time of visit
Institution Name	Official Reference Number
Reference Category, [School, orphanage, Camion Spital, foster home, etc]	State Institution / NGO [tick description which applies, if NGO, please supply name and address of 'parent' NGO]
Number of Children in care Design or Approved Capacity Actual capacity on Inspection	Categories of Children
Location Address;	Telephone Number; Fax Number;
Reference Ministry; [Health, Education, DCP, Address;	Telephone Number; Fax Number
Financial Manager / Director / Accountant, Name and Official Title	Counterpart in County Council, Sector in Bucharest, or Ministry.
Outline Operating costs for Institution Staffing - Medical [Doctors, etc.] Staffing - Nursing [Qualified] Staffing - Nursing [Unqualified] Staffing - Teachers [Qualified] Staffing - Teachers [Unqualified] Staffing - Administration Staffing - Kitchen staff Staffing - Laundry Staffing - Ancillary	Training Budget available / spent, in each case.
Food Costs - Total % cost for meat, protein % Fresh Vegetables and Fruit % Bread and biscuits % Flour, rice and pasta	
Fuel / Energy Costs Electricity Oil Gas District [distributed / central] heating	Any Accumulated Debt? Is Value Added Tax being paid for fuel?

2- Les « experts » d'OMAS sont, en outre, parfaitement incompetents.

A en croire son intitulé, le contrat OMAS vise à doter le gouvernement roumain de moyens de réaliser la réforme (« support for child protection reform »), c'est-à-dire de mettre fin à « l'institutionnalisation » des enfants et d'organiser l'aide aux familles en détresse.

L'expertise attendue des « consultants » étrangers devrait donc porter essentiellement sur l'aide familiale et sur l'aide sociale à l'enfance.

Rien de tel pour les experts d'OMAS, dont les qualifications sont, tout autres : l'économie internationale, l'administration des affaires, la cartographie, la géologie, l'architecture, la thermo-hydraulicité, l'électricité, la mécanique, etc...

Le tableau ci-joint résume les curriculum vitae des « 11 experts », dont plusieurs n'ont pas même de diplômes universitaires.

Une autre pièce jointe donne le détail des rémunérations de ces « experts » : la somme des honoraires, allowances », « direct costs » et « remboursables » aboutit à 1,5 millions d'Euros.

Nom de l'expert	Nationalité	Connaissance de la langue roumaine	Etudes	Expérience en matière d'aide familiale ou d'aide à l'enfance	Fonctions assignées dans le contrat
Bernard LHOEST	Belge	Non	International Economics	Néant	« Project manager »
Giacomo OTTOLINI	Italien	Non	Business Administration	Néant	« Administrator and procurement »
Christopher WALKER	Britannique	Non	Cartographie	Néant	« Quality Control Manager and Project Director »
John RANDEN	Britannique	Non	Management of services	Néant	« Procurement specialist »
Peter EVANS	Britannique	Non	Cost engineering	Néant	Engineering supervisor
Agata TEODORESCU	Roumaine	Oui	Géologie	Néant	Chief Inspector
Simona PODGOREANU	Roumaine	Oui	Industrial Management	Néant	Inspector
Catalin SARBU	Roumaine	Oui	Architecture	Néant	Senior Architect
Aurel CATRA	Roumaine	Oui	Electrical Engineering	Néant	Electrical Engineer
Mihai GHERASIM	Roumaine	Oui	Civil Engineering	Néant	Engineering Form Master
Stefan STANESCU	Roumaine	Oui	Thermo Hydraulic and Climatization	Néant	Mechanical HVAC Engineer

BREAKDOWN OF PRICES

Project Title: Support for Child Protection Reform: Organisation of needs assessment and monitoring of the procurement and Preparation of Phare 1999 Programme

Project No.: RO 9803.02-L003

Tenderer: OMAS

BUDGET ITEM	UNIT	QUANT.	RATE/UNIT (EURO)	AMOUNTS (EURO)
A. FEES				
A.1.1 Honoraria				
Project Manager - Bernard Lhoest	MM	15.75	14,521.00	228,705.75
Administrator - Giacomo Ottolini	MM	15.75	13,230.00	208,372.50
Chief Inspector - Agata Teodorescu	MM	15.75	2,500.00	39,375.00
Local Inspectors (4 persons)	MM	63.00	2,250.00	141,750.00
Project Director - Chris Walker	MM	4.00	14,521.00	58,084.00
Procurement Specialist - John Rawden	MM	5.50	14,521.00	79,865.50
Expert in the Legal Aspects of Social Affairs	MD	66.00	807.00	53,262.00
Social Care Specialist	MD	33.00	807.00	26,631.00
Civil Engineer - Peter Evans	MD	55.00	807.00	44,385.00
Human resources specialist	MD	50.00	807.00	40,350.00
Training Need Specialist	MD	22.00	807.00	17,754.00
Nutritionist	MD	22.00	215.00	4,730.00
Civil Engineer	MD	88.00	274.00	24,112.00
Total Honoraria (A.1.1)				967,376.75
A.1.2 Allowances				
Daily allowance	days	715.00	165.00	117,975.00
Housing allowances	months	18.00	1,815.00	32,670.00
Housing allowances	months	18.00	1,815.00	32,670.00
Total Allowances (A.1.2)				183,315.00
TOTAL FEES (A.1.1 + A.1.2)				1,150,691.75
B. DIRECT COSTS				
Local Staff (secretaries, translators, drivers)	months	18.00	5,166.67	93,000
Office and vehicle running costs ¹	months	18.00	5,950.00	107,100.00
Communications	months	18.00	2,433.33	43,800.00
TOTAL DIRECT COSTS (B.)				243,900.00
SUBTOTAL 1 (FEES + DIRECT COSTS)				1,394,591.75
C. REIMBURSABLES				
International travel ²		1.00	25,000.00	25,000.00
Luggage		1.00	10,000.00	10,000.00
Equipment		1.00	41,700.00	41,700.00
Insurance		7.00	1,450.00	10,150.00
Vehicle ³		1.00	12,000.00	12,000.00
Contingencies				6,558.25
SUBTOTAL C (REIMBURSABLES)				105,408.25
TOTAL COSTS				1,500,000.00

Notes

¹ Running costs for 7 cars

² Full fare economy

³ Up to 6 vehicles purchased under a previous Phare project will be made available for the consortium by the beneficiaries

BREAKDOWN OF PRICES

Project Title: Support for Child Protection Reform: Organisation of needs assessment and monitoring of the procurement and Preparation of Phare 1999 Programme

Project No.: RO 9803.02-L003

Tenderer: OMAS

BUDGET ITEM	UNIT	QUANT.	RATE/UNIT (EURO)	AMOUNTS (EURO)
A. FEES				
A.1.1 Honoraria				
Project Manager - Bernard Lhoest	MM	15.75	14,521.00	228,705.75
Administrator - Giacomo Ottolini	MM	15.75	13,230.00	208,372.50
Chief Inspector - Agata Teodorescu	MM	15.75	2,500.00	39,375.00
Local Inspectors (4 persons)	MM	63.00	2,250.00	141,750.00
Project Director - Chris Walker	MM	4.00	14,521.00	58,084.00
Procurement Specialist - John Rawden	MM	5.50	14,521.00	79,865.50
Expert in the Legal Aspects of Social Affairs	MD	66.00	807.00	53,262.00
Social Care Specialist	MD	33.00	807.00	26,631.00
Civil Engineer - Peter Evans	MD	55.00	807.00	44,385.00
Human resources specialist	MD	50.00	807.00	40,350.00
Training Need Specialist	MD	22.00	807.00	17,754.00
Nutritionist	MD	22.00	215.00	4,730.00
Civil Engineer	MD	88.00	274.00	24,112.00
Total Honoraria (A.1.1)				967,376.75
A.1.2 Allowances				
Daily allowance	days	715.00	165.00	117,975.00
Housing allowances	months	18.00	1,815.00	32,670.00
Housing allowances	months	18.00	1,815.00	32,670.00
Total Allowances (A.1.2)				183,315.00
TOTAL FEES (A.1.1 + A.1.2)				1,150,691.75
B. DIRECT COSTS				
Local Staff (secretaries, translators, drivers)	months	18.00	5,166.67	93,000.00
Office and vehicle running costs ¹	months	18.00	5,950.00	107,100.00
Communications	months	18.00	2,433.33	43,800.00
TOTAL DIRECT COSTS (B.)				243,900.00
SUBTOTAL I (FEES + DIRECT COSTS)				1,394,591.75
C. REIMBURSABLES				
International travel ²		1.00	25,000.00	25,000.00
Luggage		1.00	10,000.00	10,000.00
Equipment		1.00	41,700.00	41,700.00
Insurance		7.00	1,450.00	10,150.00
Vehicle ³		1.00	12,000.00	12,000.00
Contingencies				6,558.25
SUBTOTAL C (REIMBURSABLES)				105,408.25
TOTAL COSTS				1,500,000.00

Notes

¹ Running costs for 7 cars

² Full fare economy

³ Up to 6 vehicles purchased under a previous Phare project will be made available for the consortium by the beneficiaries

3- Les conditions de la passation du contrat sont, elles aussi, choquantes.

La réforme de 1997 a été intégralement conçue par le Docteur Cristian TABACARU et son équipe du Secrétariat d'Etat à la Protection de l'Enfant.

S'agissant d'apporter un soutien à la mise en œuvre de cette réforme, il est été normal que le Secrétariat d'Etat soit attributaire des crédits de l'Union Européenne.

Pourquoi cette solution, simple et évidente, a-t-elle été écartée par la Commission ?

Pourquoi la Commission n'a-t-elle pas attribué les 1,5 million d'Euros directement au Secrétariat d'Etat, et a-t-elle préféré passer par un « intermédiaire » ?

Mystère.

A supposer que la Commission ait eu de bonnes raisons de procéder de la sorte, deux conditions devaient être respectées.

D'abord, l'intermédiaire devait être soigneusement sélectionné, en fonction de critères précis de compétence, et sur appel d'offres.

Tel n'a pas été le cas : le contrat OMAS a été conclu de gré à gré, selon des critères inconnus.

L'autre condition était que le contrat soit passé en plein accord avec le Secrétariat d'Etat à la Protection de l'Enfant, avec lequel OMAS était appelé à coopérer.

Cette condition n'a pas davantage été remplie.

Dès qu'il a eu connaissance du projet de contrat, le Dr TABACARU a fait connaître son opposition.

Mal lui en a pris . osant ainsi s'opposer aux représentants de la Commission, il signait son arrêt de mort. M. FOTIADIS, représentant de la Commission à Bucarest, et son adjoint, M. MORDUE, n'ont eu, dès lors, de cesse d'obtenir du gouvernement roumain non seulement sa démission mais encore la suppression pure et simple de cet insolent Secrétariat d'Etat à la Protection de l'Enfant.

Le prétexte utilisé par les représentants de la Commission a été l'urgence de créer une « Autorité Unique » en matière de protection de l'enfance au sein du gouvernement roumain, pour mettre fin à la dispersion des compétences entre le Secrétariat d'Etat à la Protection de l'Enfant et les trois ministères (Santé, Education, Handicapés) qui s'opposaient à la réforme de 1997 et s'accrochaient à leur « compétences » en matière de gestion d'orphelinats.

Cette unification des compétences était en effet nécessaire, et réclamée depuis longtemps par le Dr TABACARU lui-même.

Mais pour la réaliser, il n'était nullement besoin de supprimer le Secrétariat d'Etat à la Protection de l'Enfant, dont il fallait, au contraire, étendre les compétences à l'ensemble des orphelinats du pays : le Secrétariat d'Etat serait ainsi tout naturellement devenu « l'Autorité Unique » souhaitée.

Cette solution avait le mérite de la simplicité, de la rapidité et de l'efficacité.

Pourtant, aux yeux de MM. FOTIADIS et MORDUE, elle présentait un défaut majeur : elle confortait le Dr TABACARU qu'il importait au contraire d'éliminer.

Elle était donc inacceptable.

Brandissant la menace d'un rejet de la candidature roumaine à l'Union Européenne lors du sommet d'Helsinki en décembre 1999, les représentants de la Commission ont donc exigé, et obtenu, du Premier Ministre roumain la suppression pure et simple du Secrétariat d'Etat, et la démission du Dr TABACARU.

Ce faisant, la Commission a détruit le fragile édifice bâti avec tant de mal, contre vents et marées, depuis 1997.

La situation est devenue ubuesque :

- pour remplacer le Dr TABACARU, un nouveau Secrétaire d'Etat a été nommé. Il s'agit de M. Vlad Mihai ROMANO, qui n'a aucune expérience en matière d'abandons d'enfants, et qui, en plus, ne dispose pas de Secrétariat d'Etat puisque celui-ci a été supprimé. Le cavalier est donc sans monture....
- à la place du Secrétariat d'Etat, une « Autorité Unique » a été créée, mais théoriquement seulement : aucun texte d'application n'a été publié, si bien que l'Autorité Unique n'a d'autorité que le nom. Elle n'a toujours pas de pouvoir sur les orphelinats qui continuent à relever des divers ministères hostiles à la réforme de 1997 (Education, Santé, Handicapés, etc...).

La désorganisation est ainsi à son comble. Et le malheur des enfants avec, au pire moment : le plein hiver, et une situation de famine dans de nombreux orphelinats.

*
* *

Mais il ne faut pas se faire de souci : tout va s'arranger, puisque OMAS est à l'œuvre. Le recensement des urinoirs et des piscines des orphelinats par les géologues et les cartographes d'OMAS permettra certainement de redresser rapidement la situation....

00 MER 10:00 FAX 32 2 2800001
00 MER 10:14 FAX 003415783154
23.FEV.2000 17:39 CCSD

SECAN50110270-07
CECAN5011077--31

NQ599

P.2/6

015

**SUPPORT FOR CHILD PROTECTION REFORM: ORGANISATION OF NEEDS
ASSESSMENTS AND MONITORING OF THE PROCUREMENT
AND PREPARATION OF PHARE 1999 PROGRAMME**

PROJECT No RO 9803.02-L003

CONTRACT DOCUMENTS

**CONTRACT DOCUMENTS ISSUED BY
THE GOVERNMENT OF ROMANIA
REPRESENTED BY
THE DEPARTMENT FOR THE REFORM OF THE CENTRAL PUBLIC ADMINISTRATION
AND
THE CENTRAL FINANCE AND CONTRACTS UNIT; AS CONTRACTING PARTY**

DECEMBER 1999

EU PHARE - RO9803.02 - L003 - Support for Child Protection Reform - Third Tranche

Between

The Government of Romania,

for its part represented by the Ministry of Finance

for its part represented by the Programme Authorising Officer, Mircea Ionut Costea

represented by the Central Finance and Contracts Unit
hereinafter referred to as the **Contracting Authority**

with the Department for the Reform of the Central Public Administration
hereinafter referred to as the **Implementing Authority**

AND

OMAS, represented by Montgomery Watson s.a.

with its registered office at Rue Roosendaalstraat 125, B-1190 Brussels, Belgium
represented by Christopher John Walker - Project Director,

hereinafter referred to as the **Contractor**,

Definitions:

Contracting Authority and Contracting Party

The terms Contracting Authority and Contracting Party are interchangeable and are one and the same and shall be the **Central Finance and Contracts Unit (CFCU)** or any other body or organization which the Programme Authorising Officer, under the Contract, defines as such.

Implementing Authority

The term Implementing Authority (IA) shall be that body or organisation responsible for the technical implementation of the project and shall be **Department for the Reform of the Central Public Administration** or any other body or organization which the Programme Authorising Officer, under the Contract, defines as such.

EU PHARE - RO9803.02 - L003 - Support for Child Protection Reform - Third Tranche

It is agreed within the context of the European Communities' PHARE Programme to provide services as follows:

ARTICLE 1 - OBLIGATIONS OF THE CONTRACTOR

1. This Contract has the objective to provide the services specified in the annexed Terms of Reference and the Contractor's corresponding offer. To this effect, the Contractor shall carry out the tasks described in the Terms of Reference (Annex A), hereinafter referred to as the Services, in accordance with the terms of this Contract and its Annexes A, B, C, D, E, F.
2. The Contractor shall assume technical responsibility and general supervision for the tasks specified in Annex A.

ARTICLE 2 - DURATION OF THE CONTRACT

1. The contract will come into effect as of the date of its signature by both Parties.
2. The Contractor shall start the implementation of the tasks provided for under the present contract within 10 (ten) days counted from the effective date of the contract.
3. The Contractor shall complete the implementation of the tasks provided for under the present contract within 18 (eighteen) months counted from the start of the activity.

ARTICLE 3 - ORGANISATION AND PERFORMANCE OF THE SERVICES

1. The Contractor shall provide the administrative and logistical support necessary to carry out the services.
2. The Contractor shall provide the necessary personnel for the proper performance of the Contract whose names, qualifications and experience are listed in Annex C to carry out the services and specific tasks assigned to them. In case of non-availability of a listed person for duly justified reasons the Contractor may propose a fully qualified replacement to the Contracting Party whose approval shall not be unreasonably withheld.
3. The Contractor's or sub-contractor's personnel working in the context of this Contract shall at all times remain the Contractor's or sub-contractor's personnel. The Contractor/sub-contractor shall fulfil all legal obligations in respect of social security, of medical insurance, and of fiscal and other charges.

EU PHARE - RO9803.02 - L003 - Support for Child Protection Reform - Third Tranche

ARTICLE 4 - ADDRESSES

Reports and all other communications between the Contracting Party and the Contractor shall be sent to the following addresses in the English language, if not specified differently in Annex A-Terms of Reference:

1) For the Implementing Authority:

Technical Reports, supporting documents and communications in general concerning the development of the project shall be sent to the Implementing Authority:

Department for the Reform of the Central Public Administration,
Secretary of State and Senior Programme Officer
Government Building, 1 Piata Victoriei,
Bucharest 1, Romania
Attn: Mrs. Sofia Ceacalopol
Tel: +40 1 2300443
Fax: +40 1 222 36 91

2) For the Contracting Party:

Submission of communications concerning financial reports, contract interpretation, invoices and payments, as well as copy of quarterly and final reports, shall be sent to:

The Director,
The Central Finance and Contracts Unit Romania
Ministry of Finance,
36-38 Mendeleev Street, Sector 1,
4th floor, room 157,
Bucharest, Romania
Attn. Ms Daniela Gheorghe Marinescu
Tel: 00 401 3103772
Fax 00 401 315 3536

3) For the Contractor:

OMAS organisation, represented by
Montgomery Watson SA
Rue Roosendaelstraat
B-1190, Brussels, Belgium
Attn. Mr. Christopher Walker
Tel. +32 2 340 12 10
Fax: +32 2 344 61 34

ARTICLE 5 - REMUNERATION/PRICES

1. The total amount to be paid under the contract shall not exceed 1,497,483 EURO, as laid down in the Breakdown of Prices enclosed to this contract as Annex D to be an integral part thereof.
2. No revision of prices will be applicable to this contract.